

Bilinguisme : un double objectif

« Le 19 avril, la commission permanente de la Collectivité européenne d'Alsace (CeA) a validé à l'unanimité les grands axes de ses actions futures en faveur du bilinguisme en Alsace.

Le rapport de présentation dresse un constat lucide de la situation de la langue régionale sous ses deux formes, l'allemand et les dialectes (francique et alémanique). Si l'enseignement bilingue en Alsace progresse timidement d'année en année, la pratique des dialectes continue à régresser.

Cela fait maintenant presque un demi-siècle que les sonnettes d'alarme ont été tirées par les défenseurs du bilinguisme dont les survivants se souviennent de la parution d'une étude universitaire éclairée qui titrait : *Der elsässische Dialekt, museumsreif ? (Le dialecte alsacien, bientôt rangé au musée ?)*.

Les pouvoirs publics ne faisaient certes pas la sourde oreille aux appels à l'aide d'associations comme Culture et Bilinguisme, mais rares étaient les décideurs politiques partageant les inquiétudes des militants en faveur d'un avenir bilingue en Alsace. Malgré des avancées significatives obtenues auprès de l'État, notamment à travers la mise en place d'une convention quadripartite renouvelée régulièrement, la langue régionale n'a malheureusement pas fait l'objet d'un engagement collectif pour sa promotion et la consolidation de l'Alsace en terre bilingue. Je me souviens notamment avec douleur du peu d'intérêt porté au plaidoyer pour une zone bilingue franco-allemande du regretté André Weckmann dont la mise en œuvre aurait pu inverser la tendance.

La position de la Collectivité européenne d'Alsace s'avère donc aujourd'hui d'autant plus intéressante qu'elle est partagée par la quasi-unanimité de ses élus. Elle semble à la fois pertinente et ambitieuse. Elle intervient à un moment où la France et l'Allemagne ont validé le traité d'Aix-la-Chapelle qui marque une volonté commune de soutenir des initiatives en faveur du bilinguisme dans un territoire transfrontalier. Elle se fonde par ailleurs avec force sur l'évident constat que le bilinguisme constitue un atout majeur pour notre province au cœur de l'espace rhénan, constat aujourd'hui partagé par la majorité de sa population et de ses élus, ce qui n'était pas forcément le cas il y a quelques décennies.

Le chantier s'annonce vaste avec un double objectif : consolider l'enseignement bilingue franco-allemand et assurer la survie et la redynamisation du dialecte, tremplin naturel d'un apprentissage précoce de l'allemand.

Pour ce deuxième volet, la CeA semble bien avoir compris les enjeux, en fléchant la priorité de ses actions futures sur la petite enfance. Elle a le mérite de se montrer parfaitement consciente qu'à l'évidence son seul engagement ne suffira pas à atteindre les objectifs visés. Seule une mobilisation partagée par les communes, les communautés de communes et les communautés d'agglomération pourra poser les jalons d'une inversion de la tendance amorcée depuis de longues années. Soyons clairs : les choses ne seront pas simples, notamment pour les collectivités intercommunales qui devront valider une compétence nouvelle et se doter de moyens financiers nouveaux.

Des fonds conséquents et des garanties de l'État

C'est d'ailleurs là une des zones d'ombre du texte de la CeA qui n'évoque nulle part la nécessité de mobiliser des fonds conséquents pour motiver et aider les structures intercommunales notamment dans le domaine de la formation des personnels.

Un second défi attend la nouvelle collectivité alsacienne, celui d'obtenir de l'État les vraies garanties de réussite du projet, que ce soit en moyens financiers revus à la hausse ou en recrutement de personnels de formation d'animateurs, d'aides-maternelles, etc. Enfin la démarche de la CeA devra se montrer en cohérence avec les dispositifs mis en place par l'ancienne région Alsace. Je pense en priorité à l'Office pour la langue et la Culture d'Alsace et de la Moselle OLCA. En proposant la création d'un Office public de la langue régionale, la CeA ne peut ignorer l'existence de l'OLCA. Il serait donc dommageable et contreproductif que la Région et la CeA tirent sur la corde dans deux directions différentes ! »